
LA VIE DE S. MÉEN,

Confesseur, Fondateur et premier Abbé du Monastere de Gaël, le 21. Juin.

SAINTE MÉEN estoit natif de la province de *Cambrie*, autrement nommé *Sud-Wallia*, en l'Isle de Bretagne. Ses parens demeuroient en une Ville aux quartiers de *Went*, qui s'appelloit *Orkh*, & estoient proches parens de saint Samson, Archevesque d'*Yorkh*, en Angleterre, puis de *Dol*, en Bretagne Armorique (1). Ils furent soigneux de bien élever la jeunesse de leur enfant, l'apprenant, tout petit qu'il estoit, à prier Dieu ; à quoy il se rendoit fort prompt. Il fut, puis après, envoyé à l'écolle, où il s'adonna tellement à l'étude, & des lettres & de la vertu, qu'il laissoit loin derriere soy tous ses condisciples, sans pour cela, en rien, se préférer à eux, ny s'en glorifier en façon quelconque, ayant jetté dans son cœur de profondes racines d'humilité.

II. Estant sorty des écolles & retourné chez son Pere, ses Parens esperoient jouïr de sa douce presence, & le retenir près d'eux pour soigner leurs affaires ; mais luy qui estoit touché de Dieu & appelé à plus haut degré de perfection, ayant supplié humblement Nostre Seigneur de le conduire & mettre au chemin de son salut, se déroba d'eux & alla trouver son Oncle saint Samson à *Yorkh*, duquel il fut receu à bras ouverts, le saint Prêlat sachant bien qu'il estoit guidé de l'esprit de Dieu, & que ce devoit estre, un jour, le pere de plusieurs bons Religieux, qui travailleroient à bon escient en la vigne du Seigneur. Il fut quelque temps au Monastere en habit Seculier, entendant la doctrine de son Oncle & servant aux Religieux, jusqu'à ce qu'ayant fait preuve de sa vertu, patience, perseverance & devotion, il fut vestu par saint Samson, qui aussi le receut à Profession, & le voyant croistre à veuë d'œil & s'avancer de vertu en vertu, luy conféra tous les Ordres & enfin la Prestrise.

III. Quelque temps après (2), saint Samson, ayant receu commandement de Dieu de passer en nostre Bretagne Armorique, fit choix d'un bon nombre de ses Religieux, lesquels il jugea plus propres à la conversion des Ames ; du nombre desquels fut l'heureux Méen. Ils passerent la Mer & aborderent au rivage de Bretagne, où saint Samson, ayant fait plusieurs miracles, fut le tres-bien venu & entra si avant es bonnes graces des habitans, qu'ils luy aiderent, de bon cœur, à bastir un Monastere pour soy & ses Religieux, en la ville de *Ker-feunteun* (on la nomme à présent *Land-meur*, distant deux lieuës de Morlaix), là, où s'estant resserré avec ses Moynes, il vaquoit à continuelles prieres & autres saints exercices, preschant, instruisant & Catechisant le peuple qui, à troupes, le venoient trouver. Mais Dieu, pour luy donner occasion de plus travailler pour sa Gloire & le salut des Ames, permit que tous les Evesques de Bretagne (la plupart ses Compatriottes, refugiez de l'Isle comme luy) l'éleurent volontiers pour leur Metropolitan, luy deférant la mesme preséance & autorité sur eux, qu'il avoit, en l'Isle, sur ses suffragans, estant Archevesque d'*Yorkh*. Alors, il institua saint Magloire Abbé de *Ker-feunteun* & continua à communiquer aux peuples circonvoisins la clarté de sa Doctrine Celeste.

IV. Il jugea incontinent que Méen, son Disciple, estoit propre à telle conquête, c'est

(1) Comme nous le verrons dans la Vie de ce saint, il ne fut nullement archevêque d'York, mais il est vrai qu'il reçut la consécration épiscopale de l'autre côté du détroit; il fut *abbé-évêque*. — A.-M. T.

(2) M. A. de la Borderie fixe cette émigration au milieu du vi^e siècle (548-550). — A.-M. T.

pourquoy, de l'avis & deliberation universelle des freres, il luy donna son Obedience & Benediction & un nombre de Freres, luy donnant pouvoir d'accepter des Monasteres quand il luy en seroit offert, recevoir Religieux & se porter entierement comme Abbé. Saint Méen, ayant pris congé de ses Confreres, se mit en chemin avec sa troupe, marchans par le pays, &, arrivez és terres du Seigneur de Gaël, qui estoit bon Catholique, Aumônier & Religieux, ils le rencontrèrent en leur chemin & le saluerent gracieusement; luy, les ayant aussi saluez, les pria de luy faire cette faveur que de vouloir entrer en sa maison pour se rafraischir, & qu'il tascheroit à les accommoder le mieux qu'il pourroit. Le Saint répondit pour tous, &, l'ayant remercié de sa charité, accepta l'offre, entra dans le Manoir & y séjourna quelques jours.

V. Pendant le temps que le Saint demeura chez ce Seigneur, il eut plusieurs Colloques & devis spirituels avec luy, & tellement l'embrasa de l'Amour de Dieu & du desir de le servir en estat de Religion, qu'il supplia saint Méen d'accepter cette sienne Seigneurie, avec toutes ses appartenances, à condition d'y bastir un Monastere & l'y recevoir Religieux. Saint Méen remercia Dieu de cette faveur & accepta l'offre dudit Seigneur aux conditions proposées, &, laissant quelques uns de ses Moynes avec luy, s'en retourna à Dol faire sçavoir le tout à saint Samson & à saint Magloire, lesquels, ayans rendu graces à Dieu, le renvoyerent avec tout pouvoir touchant cette affaire. Estant de retour à Gaël, il fit sa reponse audit Seigneur, lequel, incontinent, manda des ouvriers de toutes parts, ayant amassé tous les materiaux qu'il jugeoit necessaires pour l'édifice, & incontinent mist ses gens en besongne, en sorte qu'il y avoit grande apparence que, dans peu de temps, on verroit ce Bastiment parfait. Une seule chose incommodoit les Artisans, c'estoit faute d'eau pour détremper leur mortier, la prochaine eau estant si éloignée d'eux, qu'on perdoit bien du temps & avoit-on bien du mal à l'aller querir.

VI. Saint Méen averty de cela, plein de foy, se prosterna en Oraison, en laquelle il pria Dieu de leur donner de l'eau, &, s'estant levé, il ficha son bourdon en terre, lequel retirant, il fit réjaillir une source d'eau vive, laquelle se voit encore maintenant, & est fort renommée pour la vertu qu'elle a de guerir d'une maladie, nommée par les Medecins *Prosa*, & par le vulgaire *le mal de saint Méen*, qui est une forte galle ou rogne, qui ronge jusques aux os. Le Monastere, fait & parfait, fut dedié en l'honneur du glorieux Précurseur saint Jean-Baptiste, duquel ces bons Peres se proposoient imiter, & le zele & l'austerité. La renommée de la sainte vie que menaient ces bons Religieux estant répenduë par toute la contrée, grand nombre de jeunes gens, tant Nobles qu'autres, y aborderent, desireux de vivre sous la regle & discipline de saint Méen; entr'autres *Judicaël*, Roy de Bretagne Armorique, ne pouvoit se rassasier des bonnes et saintes instructions de saint Méen, lesquelles il entendoit tres-volontiers & mettoit soigneusement en pratique. Epris d'un desir de servir Dieu en estat de Religion, estant de retour de la guerre de France, le chef orné de lauriers & les mains chargées de palmes, foulant aux pieds la victoire mesme, s'en vint au Monastere de Gaël, quitte sa Pourpre Erminée, mist bas le Diadesme, &, recevant humblement l'habit Monachal, passa le reste de ses jours dans ce Monastere, lequel, estant étroit & ruineux en plusieurs lieux, il fit augmenter & reparer de plus de moitié, y annexant de grands revenus; & y vescu en telle sainteté & perfection, qu'il merita, après sa mort, d'estre canonisé (1).

VII. Le quatrième frere de saint Judicaël, nommé *Hoël*, jeune Prince fougueux & ayant le feu dans la teste, bien different d'humeurs & de mœurs de ses trois autres

(1) Voyez sa vie ci-dessous le 16 décembre. — A. — Saint Judicael fut en effet religieux sous la discipline de saint Méen, puis pour le bien du pays reprit la couronne, se maria, eut plusieurs enfants, et revint prendre l'habit monastique; mais à sa rentrée à l'abbaye de Gaël il y avait vingt ans que le saint abbé était mort presque centenaire (le 21 juin 677 d'après dom Lobineau) et son monastere commençait déjà à être appelé de son nom. — A.-M. T.

freres, Saints Judicaël, Josse & Winokl, faisoit sa demeure ordinaire en un Manoir joignant le Monastere de Gaël, foulant & oppressant les paysans par ses exactions & violences (1). Un de ses serviteurs n'ayant peut-estre voulu executer quelque sien inique commandement, ou pour quelque autre occasion, estant tombé en sa disgrâce, fut par son commandement, serré prisonnier & détenu en une basse fosse, & là tourmenté d'autres peines, de sorte qu'à peu que ce pauvre homme ne perdist patience. Saint Méen, visitant un jour les cellules de ses Religieux, entendit les cris & lamentations de ce pauvre captif, & s'estant enquis que c'estoit, il luy fut dit que c'estoit un pauvre homme que le prince Hoël tenoit aux fers. Incontinent, il dépesche deux de ses Moynes pour aller, en son nom, interceder pour ce pauvre homme & supplier le Prince de le mettre en liberté; les Moynes y allerent, mais en vain, car il ne leur fut jamais possible de fléchir le cœur obstiné de ce Prince. Saint Méen, voyant cela, se met en priere, suppliant Dieu d'avoir pitié de ce pauvre homme, & incontinent, sa priere achevée, cet homme fut, par le ministere d'un Ange, délivré de la prison & vint au Monastere remercier Dieu & S. Méen & se jeter en franchise entre ses bras.

VIII. Hoël, entendant que son prisonnier estoit eschappé & qu'il s'estoit jetté dans le Monastere, comme en lieu sacré & de franchise, dépesche promptement vers saint Méen, le somme de lui rendre son prisonnier; le saint Abbé s'en excusa honnestement, disant qu'il ne pouvoit livrer entre ses mains un pauvre homme qui s'estoit jetté en franchise dans son Monastere, comme en lieu saint & privilégié; cependant, il cacha ce pauvre homme dans l'Eglise, pensant que Hoël ne l'en tireroit par force; mais il en avint tout autrement: car le Prince, ayant entendu la réponse du Saint, & ne s'en tenant satisfait, vint au Monastere, tout bouillant de colere, mist la porte de l'Eglise en pieces, en tira ce pauvre homme, collé aux pieds du grand Autel, le mist hors violemment, nonobstant les humbles prieres de saint Méen & de ses Moynes, lesquels, n'en pouvans tirer autre chose, exhortoient ce pauvre homme à la patience, & que, dans peu de temps, il seroit affranchi; & saint Méen, s'adressant à Hoël, luy dist d'un Esprit prophetique: « *qu'il pensast bien à sa conscience & qu'il commençast à faire penitence, parce que, dans trois jours, il mourroit, & faudroit rendre compte au Juge souverain.* »

IX. Ce jeune folastre, oyant cela, se prit à rire à gorge déployée & se moquer du saint Abbé & de ses prédictions, comme des resveries de quelque vieil radoteur, puis monta à cheval, s'en retourna, rammenant son prisonnier, bien resolu de luy faire ressentir les effets de sa rage. Mais Dieu arresta bien ses fougues, car, comme il arrivoit devant le portal de son Manoir, il piqua son cheval pour luy donner carriere, lequel, d'une ruade, jette son homme bas & luy rompt une cuisse; la secousse ayant esté si rude, qu'il cheut à la renverse tout brisé & moulu. Lors, revenant à soy & se souvenant de ce que saint Méen luy avoit prédit, le voilà au repentir: il se fait porter en son Manoir & coucher dans son lit, délivre son prisonnier & le supplie, à jointes mains, d'aller au Monastere, & prier saint Méen de luy pardonner, luy raconter l'accident qui luy estoit arrivé & le supplier de prendre la peine de le venir voir. Le saint Abbé, ayant sceu cét accident, vint voir Hoël, le reprit aigrement de ses déportemens passez (2),

(1) Cet Hoël ou Haeloc élevé par le meurtrier de ses freres, un certain Rethwal qu'une ancienne Vie de saint Malo qualifie d'hérétique, avait hérité de la barbarie et de la cruauté de son éducateur. Il est certain qu'il se cassa la cuisse à la suite de l'épisode ici raconté; il en souffrit longtemps mais n'en mourut pas et ne se convertit pas de si tôt. — A.-M. T.

(2) M. A. de la Borderie a eu bien soin de signaler cette protection des faibles contre les oppresseurs: « Même chez les chrétiens, dans ce monde barbare du v^e au viii^e siècle, éclataient souvent bien des violences et bien des désordres. Les moines s'y opposaient avec une fermeté inflexible, et surtout jamais ils n'hésitèrent à prendre résolument la défense de la justice, de l'innocence, de la faiblesse opprimées par la force brutale. Tous ces vieux saints bretons ont possédé à un haut degré cette vertu, mise par le biographe de saint Gwennolé au premier rang entre

l'exhortant à en demander pardon à Dieu & endurer patiemment cette affliction, bien petite au prix de ce que ses pechez meritoient, il l'excita à une vraye Contrition, l'entendit de Confession, luy administra les autres Sacremens & le disposa à la mort, laquelle l'emporta le troisième jour, comme le Saint luy avoit prédit.

X. Le terroir de Gaël, fort gras & fertile, estoit fort endommagé par certaines petites bestioles, lesquelles, sortans de leurs tanières, quand le bled s'en alloit meur, y faisoient un grand dégast. Saint Méen ayant expérimenté le dommage qu'elles faisoient au Monastere, ayant fait Oraison, s'alla presenter devant la taniere où se retiroient ces bestes & leur commanda, de la part de Dieu, de se retirer si avant dans le desert, qu'elles ne püssent faire plus dommage, ny au Monastere, ny à personne, à quoy elles obeïrent, prenant leur chemin à travers pays, & jamais depuis n'en fut veu en ce pays-là. Ayant mis fin à l'édifice, tant spirituel que materiel, de son Monastere, voyant tout en bon ordre, la discipline reguliere en vigueur & le pays instruit par ses Religieux, il resolut de faire le voyage de Rome pour visiter les Sepulchres des Princes des Apostres saint Pierre & saint Paul & les autres Saints lieux qui sont, tant dedans que hors les murs de cette sainte Cité. Il prit donc congé de ses Religieux, desquels en ayant choisi quelques uns, se mit en chemin, faisant, par tout où il passoit, de grands miracles. S'en allant par Angers, il fut prié de prescher en la grande Eglise, ce qu'il fit avec grand applaudissement & édification des Auditeurs.

XI. En cette Ville, une bonne Dame, meüe du recit qu'elle avoit ouy faire de sa sainteté & des miracles que Dieu avoit operé par luy, le vint trouver & le supplia de la vouloir délivrer des dommages qu'elle recevoit d'un horrible Dragon, lequel avoit sa retraite ordinaire en un petit bocage situé au plus beau & fertile endroit de ses terres, lesquelles, crainte de cette horrible beste, demeuroient infructueuses & vagues, personne n'osant en approcher. Cette Dame estoit fort vertueuse & de sainte vie ; à laquelle le Saint promist tout contentement. Ce Serpent avoit sa caverne en un détroit qui est prés l'Abbaye de saint Florent, sur le bord de la riviere de Loyre. Saint Méen s'y fit mener ; mais ses guides & le peuple qui le suivoient pour voir l'issuë de l'affaire, estans arrivez à veuë du lieu, le luy monstrerent du doigt, n'osans en approcher plus prés ; le saint Abbé fléchit les genoux en terre, & ayant fait sa priere à Dieu & célébré la sainte Messe en l'Eglise prochaine, s'en alla droit à la caverne du Dragon & luy commanda de sortir, ce qu'il fit incontinent, étincelant des yeux, froissant la terre de ses écailles & faisant un sifflement si extrêmement horrible, que tout le pays circonvoisin en retentit ; il s'approcha de luy, luy noua son Estole au col & le mena ainsi, comme une beste domestique, jusques sur le bord de la Loyre, où il luy commanda, de la part de Dieu, de s'y précipiter, ce qu'il fit devant tout le peuple.

XII. Cela fait, il revint à Angers, où toute la Ville luy alla au devant, le recevant avec l'honneur que sa sainteté & ses vertus meritoient, & cette bonne Dame, en reconnoissance de ce bien-fait, & pour éternelle memoire de ce miracle, lui donna cette terre qu'il avoit purgée de ce Dragon, où il bastit un Prieuré dépendant de son Abbaye de Gaël, y mist de ses Religieux & en vétit d'autres ; puis l'ayant accompli, se disposa à poursuivre son chemin vers Rome ; mais Dieu luy revela qu'il le vouloit retirer à soy, pour le recompenser de ses travaux, ce qu'il raconta à ses Freres, lesquels luy conseillerent de retourner à Gaël, pour y mourir chez soy & parmy ses Freres ; il crût leur conseil & revint en son Monastere, au grand contentement de ses Religieux.

XIII. Peu après, il tomba malade, & dans peu de jours, fut si abattu, tant à cause de

celles de son héros qui sut si bien en user envers le roi Gradlon : « *La liberté de la parole en face des puissants de la terre.* » Ils ne s'en tenaient pas à la parole ; contre le crime, contre l'iniquité triomphante, sans craindre la persécution qui pouvait les atteindre, ils agissaient, ils combattaient vaillamment. » — A.-M. T.

sa vieillesse, qu'à raison des grandes austeritez lesquelles il avoit toujours pratiquées sur son pauvre corps, qu'il sentit bien sa fin approcher ; il appella tous ses Religieux, auxquels, fondans en larmes près de sa couche, il fit une grave & amoureuse Prédication, les exhortant à la perseverance, en l'Observance de leurs vœux, à garder la pureté de leur Regle ; &, appercevant un jeune Religieux, nommé Frere *Ausole*, plus triste & déconforté que les autres, ne se pouvant tenir de lamenter le départ de son bon Pere, le saint Abbé l'appella près de sa couche, &, essuyant luy-même les larmes de ses yeux, luy dist d'un Esprit prophetique : *Mon fils, ne vous attristez pas de mon départ : car nous ne serons gueres separez l'un de l'autre ; je vay devant vous comme vostre Pere, & vous, dans huit jours, vous me suivrez ; partant, disposez-vous hardiment à ce passage.*

XIV. Ayant dit cela, il demanda à recevoir l'Extrême-Onction, ayant déjà eu le Sacrement de Penitence & le Viatique ; puis, ravi en une profonde contemplation, les yeux, le cœur & les mains élevées en Dieu, il rendit son glorieux esprit es mains de son Créateur qui l'avoit créé pour sa Gloire, le vingt-unième Juin, environ l'an de salut six cent soixante & cinq ; regnant en nostre Bretagne Alain II. du nom, Nèveu du Roy Salomon, second Roy des deux Bretagnes haute & basse, réunies en un tige par la cession qu'en fit saint Judicaël. Le Corps saint fut honorablement ensevely dans son Monastere, en un Sepulchre élevé, à costé droit du Maistre Autel, où Dieu fit de grands miracles en preuve de sa Sainteté. Là furent gardées ses venerables Reliques en grand honneur & reverence, jusques en l'an de grace 878, que les Normands & Danois estans descendus en nostre Bretagne, détruisans les Eglises & Monasteres, brûlans les saintes Reliques & jettans les cendres au vent, elles furent par les Moynes enlevées & portées à Saint-Florent, où elles ont demeuré un long-temps ; mais depuis on en a recouvert quelques parties, qui sont déposées dans l'Abbaye de Gaël, laquelle, du nom de son premier Abbé, s'appelle saint Méen. Ce Monastere a esté grandement chery par les anciens Princes Bretons, qui y ont fait de grandes aumônes & luy ont donné plusieurs beaux privileges. Le bon Duc Geffroy I. du nom, entreprit de le rebastir tout à neuf ; mais, prévenu de la mort, il en laissa le soin à son fils le Duc Alain III, qui s'en acquitta, faisant reparer les Eglises de sainte Marie & de saint Gicquel (1), &, de plus, donna à l'Abbé Hugues & aux Moynes dudit Monastere permission d'avoir marché & change d'or & d'argent en leur Ville, l'an 1029. Ce Monastere est renommé par toute l'Europe & devotement visité par les Pelerins, nommément par ceux qui sont affligés du mal que le vulgaire appelle *le mal de saint Méen*, qui y trouvent le plus souvent du soulagement, par l'intercession & merite de ce saint Abbé.

Cette Vie a esté par nous recueillie des anciens Breviaires de Leon et de Saint-Malo ; le Proprium Sanctorum Rennois ; les anciens Legendaires manuscrits de Leon et Nantes ; Guillaume Gazet et René Benoist, en leurs Legendaires ; Robert Cœnalis, de re Gallica, liv. 2, perioch. 6 ; Anthoine Yepes, en sa Chronologie generale de l'Ordre de saint Benoist, page 607, sous l'an 562 ; Alain Bouchard en ses Annales de Bretagne, liv. 3, pag. 79 ; d'Argentré, en son Histoire de Bretagne, liv. 3 et 5.

(1) Sous ce nom il faut reconnaître saint Judicaël dont il a été parlé précédemment. — A.-M. T.

ANNOTATIONS.

L'ORIGINE DE SAINT MÉEN (A.-M. T.).

L naquit vers 520 dans un canton du pays de *Gwent* que sa Vie appelle *Orcheus pagus* et qui semble répondre à un district appelé anciennement *Erkyc*, puis *Ergyng*, et aujourd'hui *Archenfield*, au Sud de la Wye dans le comté actuel d'Hereford, mais limitrophe du Monmouthshire. Son père se nommait *Gherasken* ; pour lui il reçut les noms de *Conaiz Meuen* ou *Mewen*. Sa Vie, d'après M. A. de la Borderie, doit avoir été mise dans sa forme actuelle au ix^e siècle, comme beaucoup d'autres Vies de nos vieux saints bretons. Elle est « sérieuse, sincère, peu chargée de miracles ».

La principale qualité naturelle que le vieil hagiographe attribue à son héros est la facilité d'élocution, ou plutôt l'éloquence ; il était : « *affluentis eloquentiæ doctrina insignis.* »

L'ABBAYE DE GAEL (A.-M. T.).

LES crimes de Conomor, crimes dont il a été parlé dans la Vie de saint Hervé, étant devenus pour la Bretagne une cause de perpétuelle terreur, saint Samson, déjà fixé dans son abbaye de Dol, voulut connaître la vérité sur le principal forfait du tyran : le meurtre de sainte Trifine. Il envoya au père de la princesse (Weroc, comte de Vannes), son disciple saint Méen avec quelques compagnons. Pour aller du pays de Dol à celui de Vannes il fallait traverser dans toute sa hauteur, du Nord au Sud, la forêt de Brécilien. Dans ce désert, saint Méen rencontra, contre toute attente, un Breton émigré appelé Caduon qui, avec sa famille, s'était établi sur les bords de la rivière du Meu et s'était taillé là un vaste domaine ; mais ayant vu mourir ses enfants il n'avait plus le courage de continuer le vaste défrichement naguère entrepris par lui ; il ne s'occupait plus que des choses de la piété ; cet homme excellent fut tout heureux de la visite inattendue des moines ; ceux-ci cependant craignaient de lui être à charge en acceptant son hospitalité très gracieusement offerte, mais quand il leur eut dit : « Ma maison est très grande et j'ai beaucoup de paille et de foin pour coucher mes hôtes », ils se rendirent à ses instances. Sous le rapport des vivres l'hospitalité du bon Caduon ne fut pas empreinte de la même simplicité ; il aimait tant les moines qu'il chercha et trouva le moyen de leur servir un excellent repas. Mais cette réception cordiale ne détourna pas les religieux de leurs occupations ordinaires ; comme s'ils avaient été dans leur abbaye de Dol ils passèrent la nuit à chanter les louanges de Dieu ; Caduon en fut tellement charmé qu'il leur offrit son domaine pour s'y établir, mais ils avaient un but ; ils continuèrent leur voyage. A leur retour de chez le comte Wéroc (nous verrons le résultat de l'entrevue quand nous en serons à la Vie de saint Samson) saint Méen, conformément à une promesse qu'il avait faite, s'arrêta une seconde fois chez le bon *tiern* Caduon. Celui-ci lui renouvela la prière qu'il lui avait faite de s'établir sur ses terres. Le saint ne pouvait prendre sur lui de donner une adhésion formelle, mais il paraît que la proposition n'était pas pour lui déplaire, car il demanda l'avis de son abbé, et Samson l'envoya fonder un monastère à cet endroit qui était alors le domaine de *Tréfon* et qui devint l'abbaye de *Gaël*. Il était traversé par la rivière du Meu. Or la petite ville de Saint-Méen qui s'est formée autour de l'abbaye est à cinq kilomètres de cette rivière (1) ; M. l'abbé Guillotin de Corson explique fort bien ce qui paraît d'abord une anomalie. Le monastère, détruit par les Normands dans le cours du x^e siècle, fut reconstitué par le duc de Bretagne Alain, fils de Geoffroy I^{er}, son frère Eudon et leur mère la duchesse Havoise. Hinguethen, abbé de Saint-Jacut, fut chargé par eux de recruter des moines pour cette nouvelle

(1) Tout ce qui précède est emprunté à l'*Histoire de Bretagne*, par M. A. de la Borderie, tome I.

fondation, d'exercer sur eux l'autorité abbatiale, et de fonder, autour du nouveau monastère, un bourg où les princes leur concédaient des foires, des marchés, des droits à percevoir pour le passage des marchandises, etc. Cette fondation nouvelle est de 1024.

RELIQUES DE SAINT MÉEN (A.-M. T.).

NOUS avons dit plus haut que la première abbaye de Saint-Méen ou de Gaël fut détruite au ^xe siècle. Avant cette catastrophe les restes de saint Méen avaient été transportés à Saint-Florent, et ceux de saint Judicaël à Saint-Jouin de Marne. La seconde abbaye recouvra le corps de saint Méen l'an 1074, et celui de saint Judicaël (du moins en grande partie) l'an 1130.

Nous ignorons comment une partie des reliques de saint Méen était devenue la propriété de l'église de Nailloux (petite ville non loin de Villefranche, diocèse de Toulouse). Ces reliques consistaient dans deux fragments du crâne. Reconnues le 22 juin 1640 par Mgr de Montchal, elles ont malheureusement disparu. Sur les instances du Cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, le Cardinal Place, archevêque de Rennes, a donné à l'église de Nailloux une nouvelle relique *des doigts de saint Méen* dont la translation a été faite le 30 avril 1893. Ce précieux fragment est enfermé dans une magnifique châsse enrichie d'émaux et de pierreries, et imitée des plus beaux reliquaires de la basilique de Saint-Sernin. Dans cette paroisse une fontaine portant le nom du saint est l'objet d'une grande vénération (conf. le chanoine Guillotin de Corson, *Récits de Bretagne*, série III, p. 205).

A Guilligomarc'h, paroisse du diocèse de Quimper mais placée sur la limite du diocèse de Vannes auquel elle a jadis appartenu, il y a une parcelle des reliques de saint Méen, parcelle fort minime mais objet d'une grande dévotion; chaque année, à l'anniversaire de sa translation, les paroissiens se confessent et communient pendant toute une octave. A Saint-Nic, paroisse du même diocèse, entre la rade de Brest et la baie de Douarnenez, on vénère encore une relique de notre saint.

MONUMENTS DE SAINT MÉEN (J.-M. A.).

L'ÉGLISE bâtie au temps de saint Méen dans son monastère de Gaël a été détruite par les Normands au ^xe siècle. En 1024 elle fut reconstruite par les soins de l'abbé Hinguethen, puis complétée dans les deux siècles suivants. La construction du ^{xii}e siècle qui formait la nef a été renversée en 1771, de sorte qu'il ne reste que le clocher qui est du ^{xii}e siècle, puis le transept et le chœur qui sont du ^{xiii}e. Le clocher qui s'élevait autrefois sur le milieu de l'église, est donc maintenant à l'une des extrémités. C'est une grosse tour carrée divisée en trois étages qui sont marqués par des baies et des arcatures dont les unes sont en plein cintre et les autres en ogive, ce qui indiquerait la transition entre l'art roman et le gothique. Le transept et le chœur appartiennent au style ogival primitif; on y trouve quelques bons restes de vitraux de la fin du ^{xiii}e siècle. Le tombeau de saint Méen qui était autrefois dans la nef se voit maintenant dans le transept nord. Ce monument fut érigé pour recouvrir une partie des restes du saint patron que les moines avaient apportés de Saint-Florent-le-Vieux en 1074; cependant la table qui recouvre ce tombeau a des sculptures qui accusent le ^{xiii}e ou le ^{xiv}e siècle. Le trésor de cette église renferme deux reliquaires anciens et possède beaucoup de reliques précieuses de différents saints. (Conf. Pol de Courcy.)

CHAPELLE DE BERTRAND D'ARGENTRÉ A RENNES.

Les *Récits de Bretagne* de M. le chanoine Guillotin de Corson, série III, p. 243, nous font savoir que notre grand historien et jurisconsulte breton Bertrand d'Argentré, fut inhumé au